



OVIDA | AFRIDO

Observatoire de la Vie Diplomatique en Afrique
African Diplomacy Observatory



NOTE DE SYNTHÈSE N° 2

14^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont tenu à Bamako (Mali) le 20 février dernier la 14^{ème} session ordinaire de leur Conférence. Au menu des travaux figuraient plusieurs questions d'ordre aussi bien politique, économique, financière, sociale, qu'environnementale. Dans cette Note sont présentées les principaux sujets abordés et décisions prises.



Situation politique sous-régionale

La situation politique dans l'Union a occupé une place importante, avec notamment le coup d'état survenu au Niger le 18 février qui a été « *vivement condamné* » par les Chefs d'Etat et de gouvernement et autres représentants de l'organisation sous-régionale. L'organe suprême de l'Union a ainsi « *déploré les pertes en vies humaines enregistrées à l'occasion de ce coup de force et appelé à un prompt rétablissement de l'ordre constitutionnel* ».

Il faudrait également signaler que la participation à ce sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA du Colonel Djibrilla Hamidou Hima, présenté comme le numéro deux de la junte qui s'est installée aux rênes du pays.

Autre situation qui a préoccupé les Chefs d'Etat de la sous-région figurait la Côte d'Ivoire qui, depuis la dissolution du gouvernement et de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et l'éloignement de la perspective des élections tant attendues, traverse une grave crise politique susceptible de faire dérailler le train du processus de paix, avec les conséquences économiques prévisibles sur la sous-région. La Conférence de l'UEMOA a ainsi « *invité les responsables politiques ivoiriens au respect des engagements issus des Accords conclus sous l'égide de la communauté internationale, notamment l'Accord de Ouagadougou* ».

Situation économique

Sur le plan économique, la Conférence « *a noté que les Etats membres ont évolué, en 2009, dans un environnement marqué par la crise financière et économique internationale, qui a affecté négativement les performances économiques de l'Union et (...) s'est félicitée de ce que l'Union a, globalement, bien résisté aux effets néfastes de la crise, en raison, notamment, des mesures de soutien mises en oeuvre par les Organes et Institutions communautaires et l'ensemble des Etats membres.* »

Elle a également « *noté que les performances économiques de l'Union sont restées faibles, au cours des dernières années, au regard des impératifs de développement social et de lutte contre la pauvreté* », instruisant « *le Conseil des Ministres et les Organes et Institutions communautaires d'élaborer et de mettre en oeuvre les mesures idoines, en vue d'une accélération de la croissance économique dans l'Union.* »

Intégration régionale

Au registre de l'intégration régionale, avec notamment la mise en place d'un marché commun, qui représente l'une de ses principales raisons d'être, la Conférence de l'Union a « *déploré la résurgence des cas d'entraves au bon fonctionnement du marché commun* » et « *invité les Etats membres (...) à prendre les dispositions idoines, en vue de sa consolidation.* »

Très souvent perçus comme éloignée des problèmes des citoyens dont elle (au même titre que les autres organisations du genre sur le continent) est sensée défendre les intérêts, la Conférence de l'Union a « *marqué un intérêt particulier pour la réforme relative*



au traitement égalitaire des étudiants ressortissants de l'Union, dans les Universités et établissements d'enseignement publics de l'espace UEMOA.»

Tourisme sous-régionale

Au cours du même sommet, les dirigeants ouest-africains « ont adopté un projet d'Acte additionnel portant institution d'une Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA » visant « à faire de l'espace communautaire, un marché régional intégré, attractif, accessible, offrant des produits touristiques diversifiés et compétitifs sur les marchés émetteurs.»

Il a ainsi été demandé à la Commission de l'Union « de procéder à la mise en œuvre diligente de cette politique, afin de faire de l'Union un pôle majeur de développement touristique en Afrique. » Dans cette perspective, les Etats membres ont été « invité (...) à appliquer la reconnaissance mutuelle de leurs visas respectifs, étape devant conduire à l'avènement d'un visa unique de l'UEMOA en 2011. »

Changements climatiques

Evoquant les changements climatiques, les dirigeants ouest-africains ont relevé que leurs effets « se sont traduits, notamment, par des inondations dans plusieurs pays de l'Union, [et] constitué un facteur pénalisant de l'activité économique, en 2009. » Ils ont ainsi « demandé au Conseil des Ministres et aux Organes et Institutions communautaires de mettre en place un mécanisme d'urgence de gestion des effets des calamités naturelles.»

Economie régionale

Sur ce plan la Conférence a fait état des « actions conduites dans ce domaine, en particulier la mobilisation de financements importants au profit du développement agricole et du renforcement des infrastructures économiques, notamment les infrastructures routières et de facilitation des transports. »

Elle a également « encouragé la mise en œuvre des mesures nécessaires au renforcement de la capacité de financement de l'Union, notamment, par une augmentation du capital social de la BOAD [Banque Ouest-Africaine de Développement], afin de répondre aux besoins des Etats membres pour l'amélioration des conditions de vie des populations. »

Des entraves à l'environnement des affaires au sein de l'Union ont été notées par les Chefs de l'Etat. Au rang de ces entraves figurent notamment « les difficultés judiciaires rencontrées en matière de recouvrement de créances, par les établissements de crédits, et les risques de conflit entre les textes de l'Union en matière bancaire et financière, et d'autres normes relatives au droit des affaires. » Afin d'éliminer ces entraves, les Chefs d'Etat « ont demandé au Conseil des Ministres et aux Organes et Institutions communautaires de prendre les mesures appropriées, en vue de la levée de ces contraintes, ainsi que pour une amélioration de l'environnement des affaires (...), condition préalable à son attrait pour les investisseurs étrangers. »

A l'issue de ce sommet, le président du Mali, Amadou Toumani Touré, a été reconduit à la présidence en exercice de l'Union par ses pairs. La 15^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA a également été fixée au mois de janvier 2011 et se tiendra à Bamako (Mali).

Source: Communiqué final de la 14^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, Bamako, 20 février 2010.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE DIPLOMATIQUE EN AFRIQUE (OVIDA)

L'Observatoire de la Vie Diplomatique en Afrique (OVIDA) s'inscrit dans une large perspective ayant pour objectif de se constituer comme la plateforme par excellence d'information, de communication, d'étude et de réflexion sur la pratique diplomatique africaine et sur les problématiques auxquelles sont ou sont susceptibles d'être confrontés les Etats africains dans le cadre de leur participation aux affaires internationales.

L'Observatoire ambitionne ainsi d'inscrire et ancrer son action dans la production d'idées (y compris prospectives), de connaissances et d'analyses sur les dynamiques et logiques structurant les affaires du continent et celles propres à l'environnement international dans lequel baigne l'Afrique et qui exerce sur elle une influence non négligeable. Il s'agira enfin d'étudier et d'analyser les enjeux et défis sous-tendant le déploiement diplomatique des Etats africains.

A PROPOS DES NOTES D'OVIDA

Les "Notes d'OVIDA" s'inscrivent dans l'objectif que s'est donné l'Observatoire de promouvoir, rassembler et développer une offre d'expertise de qualité dans l'étude et l'analyse des problématiques d'un intérêt certain pour la pratique et le déploiement diplomatique des Etats africains et leur participation aux affaires internationales, avec également pour souci majeur de rendre plus lisibles et intelligibles les logiques et dynamiques structurant les relations internationales et africaines.

Les "Notes d'OVIDA" s'inscrivent dans une volonté de promouvoir, rassembler et développer une expertise de qualité sur des problématiques et sujets présentant un intérêt certain pour la pratique et le déploiement diplomatique des Etats Africains et pour leur participation aux affaires internationales. Elles répondent également au souci de rendre plus lisibles et intelligibles les logiques et dynamiques de la vie internationale.

Les "Notes d'OVIDA" sont publiées sur le portail Internet de l'Observatoire (www.ovid-afrido.org) et couvrent la pratique diplomatique sous un large spectre, abordant des questions relevant des domaines suivants: "Diplomatie bilatérale", "Diplomatie multilatérale", "Diplomatie de développement", "Diplomatie économique et commerciale", "Diplomatie de paix", "Diplomatie de défense", "Diplomatie des droits de l'homme" et "Diplomatie régionale". Les "Notes d'OVIDA" se déclinent en "Notes d'information", "Notes de synthèse" et "Notes d'analyse".